



FORMATION DU RELAIS SANTE SECURITE D'ENTREPRISE







AU PROGRAMME

Introduction : la campagne 1000 Relais santé sécurité

La santé et la sécurité au travail

Être relais santé sécurité de son entreprise

Les risques professionnels

La chasse aux risques



Retour sur la campagne lancée lors de la journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail 2013

1000 Relais santé sécurité d'entreprise







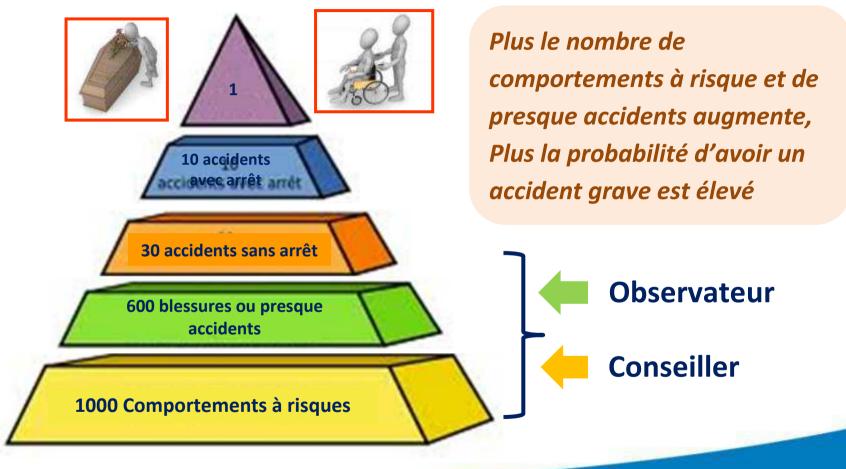


86 entreprises partenaires

8 700 salariés

408 relais santé sécurité





Pyramide de BIRD



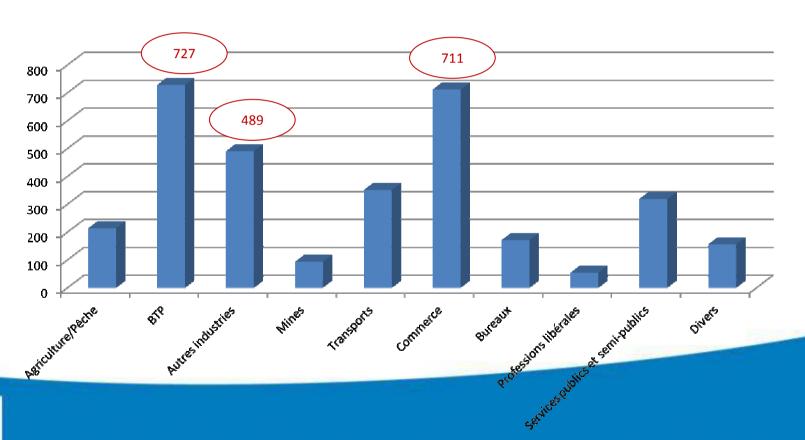
La situation en Nouvelle-Calédonie (en 2012)





La situation en Nouvelle-Calédonie (en 2012)

Nombre d'AT avec arrêt - 2012





LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL



Le travail au début du siècle



Le travail aujourd'hui



LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

POURQUOI?

➤ Maintenir une bonne forme physique et mentale tout au long de sa vie



➤ Eviter les drames, les souffrances





LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

POURQUOI?

Réduit les coûts directs et indirects de l'AT ou MP

Préserve le capital santé des travailleurs



Renforce les compétences des travailleurs et de l'entreprise

Assure la pérennité de l'emploi

Optimise la productivité

Valorise l'image de marque de l'entreprise









Le chef d'entreprise

Il est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés Il met en place les mesures nécessaires pour garantir le meilleur niveau de protection de ses travailleurs







Le responsable HSE

Sa fonction : faire appliquer les règles de sécurité pour éviter les accidents.

Il recueille les informations, les observations des relais.

- → Évaluation des risques professionnels
- \rightarrow Suivi des actions
- → Enquêtes accident
- → Définit des procédures



Les représentants du personnel

Leur rôle : représenter les salariés sur les sujets concernant l'hygiène et la sécurité, ainsi que l'amélioration des conditions de travail



- > Délégué du personnel
- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Il n'y a pas de lien entre le relais et les représentants du personnel.

L'ensemble du personnel

Chaque salarié est responsable de sa propre sécurité ainsi que celle de ses collègues (code du travail NC)

Les salariés ont le devoir d'appliquer les consignes de sécurité écrites par l'employeur.

Tous les salariés devraient être des relais santé sécurité









Son rôle : transmettre toute l'information nécessaire à l'encadrement pour éviter l'accident

C'est une personne qui occupe une fonction pour un an

Bénévolement

Pour tous les collègues de travail



RÔLE N°1: REPERER ET S'INFORMER AUPRES DE SES COLLEGUES

des dysfonctionnements



« Absence de protecteur sur la perceuse sur colonne »

des presque accidents





RÔLE N°2: OBSERVER ET CONSEILLER

Observer les comportements à risque







RÔLE N°2: OBSERVER ET CONSEILLER

Conseiller:

- → Faire la remarque au collègue qui s'expose à un danger
- → Tenter de l'extraire de cette situation
- → Proposer une solution immédiate



Il ne donne pas d'ordre, le relais n'a pas de pouvoir



SAVOIR ÊTRE



RÔLE N°3: INFORMER

- ➤ Le collègue qui prend un risque (conseil)
- ➤ Le responsable HSE ou l'employeur Reporter le constat (dysfonctionnement, presque accident ou incident vécu) sur le carnet relais et proposer une solution



Il ne s'agit pas de dénoncer ses collègues



RÔLE N°3: INFORMER

Donner l'information par le biais du carnet RELAIS





EXEMPLE

Date: 10/09/13 Constat: N°.09569

Nom du relais: Alain P.

Chantier ou zone de travail: Lotissement A2

Date: 10/09/13



N°.09569

Constat

Paul ne respecte pas les procédures de sécurité pour la machine automatique, il travaille sans le carter de protection qu'il a enlevé

Proposition

Nom du relais: Alain P.

Chantier ou zone de travail : Lotissement A2

Date: 10/09/13



N°.09569

Constat

Absence du carter de protection sur la machine automatique

Proposition

Remettre le protecteur qui a été enlevé

Il ne s'agit pas d'une fonction à part entière. Il ne tient pas le poste de « HSE », il n'est pas le responsable de la sécurité de son équipe!







Le relais ne peut pas se substituer au représentant du personnel!

Il propose des solutions, mais ne décide pas.



Comment réagir en cas d'accident ?

1. PROTEGER



Gardez votre calme

Si possible, éliminez le risque (électricité, gaz, machines...)

2. ALERTER



Alertez un responsable (chef de chantier...)

Si demandé, alertez les secours, et écoutez bien les consignes données

3. SURVEILLER



Rester près de la victime en attendant les secours





10'









LES RISQUES PROFESSIONNELS COMMUNS



Risques de chute de plain pied

Ce sont des risques d'accident qui résultent du contact brutal d'une personne avec le sol ou un objet (un appareil, un meuble, une machine...) au cours de la chute.

Situations dangereuses

Sol glissant (surface mouillée, déversement de produit)



Dénivelé (petite marche, plan incliné)

Passages encombrés et étroits

Câbles électriques au sol

Désordre



Comment les prévenir?

Maintenir les passages dégagés de tout objet

Ranger la zone de travail en fin de tâche

Absorber immédiatement les déversements



Signaler le risque existant : rupture de pente ou sol glissant

Risques de chute de hauteur

Ce sont des risques d'accident qui résultent du contact brutal d'une personne avec le sol ou un objet (un appareil, un meuble, une machine...) au cours de la chute. Ce sont des risques dont les conséquences peuvent être très graves, d'autant plus que le dénivelé est grand.

Situations dangereuses

Travail sur des parties hautes (toiture, plateforme, charpente)



Travail sur zones présentant des parties en contrebas (fosse, cuve, trémie)

Utilisation de dispositifs d'accès (échelle, escabeau, échafaudage)

Utilisation de moyens de fortune (chaise, carton, caisse)

Comment les prévenir?

Installation d'équipements de protection collective (garde-corpéchafaudage, nacelle)

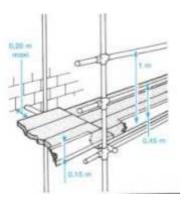


Être informé sur l'utilisation correcte des dispositifs d'accès.



Porter des équipements de protection individuelle (harnais de sécurité)









Risques liés aux postures et aux manutentions manuelles

Ce sont des risques d'accident au niveau du tronc, des membres supérieurs et inférieurs consécutifs à des postures contraignantes, à des écrasements, à des chocs.

Situations dangereuses

Port de charges lourdes (occasionnelle ou répétitive)

Maintien dans une mauvaise posture (travail sur écran, plan de travail élevé, espace restreint)



Comment les prévenir?

Utiliser des auxiliaires de manutention







Adopter les bons gestes de manutention : charge près du corps, fléchir les genoux en maintenant le dos droit, etc.



Risques liés aux manutentions mécanisées

Ce sont des risques d'accident qui sont liés à la circulation des engins (collision, dérapage), à la charge manutentionnée (chute, renversement) ou au moyen de manutention (rupture, défaillance).

Situations dangereuses

Utilisation de moyen de manutention inadapté à la tâche à effectuer, ou dans des conditions non prévues

Instabilité du moyen de manutention : charge mal répartie, ou de masse trop élevée

Instabilité de la charge : arrimage absent ou insuffisant, utilisation d'élingues en mauvais état

Comment les prévenir?

Vérifier régulièrement et signaler le mauvais état des élingues et autres accessoires



Vérifier le bon fonctionnement des linguets de sécurité sur les crochets



Risques liés aux engins et appareils de levage

Ce sont des risques d'accident qui sont liés au renversement d'un appareil.

Situations dangereuses

Mauvais état des voies de circulation et travail en dévers

Mauvais fonctionnement de l'appareil (fuite d'huile, dispositifs de sécurité, pneumatiques déchirés, etc)

Transport de personnes



Comment les prévenir?

Vérifier quotidiennement les dispositifs de sécurité avant toute utilisation

Interdire l'utilisation des appareils ou des engins par des personnes non formées

Signaler les situations dangereuses

Risques liés aux machines et à l'outillage

Ce sont des risques d'accident causés par l'action mécanique d'une machine, d'une partie de machine, d'un outil portatif ou à main.

Situations dangereuses

Utilisation d'outils électroportatifs

Intervention sur des machines présentant des parties mobiles en mouvement (organe de transmission, courroie, poulie, chaîne, câble)







Maintenance sur machines non consignées

Utilisation d'outils tranchants, abrasifs

Comment les prévenir?

Vérifier avant chaque utilisation l'état des machines et des outils, ainsi que la présence des protecteurs sur les parties mobiles.





Consignation électrique, fluidique, mécanique

Porter les équipements de protection individuelle adaptés : gants anti-coupure, visière, lunettes, masque,...



Bétonnière sans carter \rightarrow accès au pignon et à la couronne dentée

Rouleaux accessibles sur une bobineuse



Risque électrique

C'est un risque d'accident (brûlure ou électrocution) consécutif à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension (le retour se faisant par le sol ou par un élément relié au sol).

Situations dangereuses

Outils électroportatifs défectueux, fils dénudés

Portes des coffrets électriques ouvertes ou en mauvais état, exposition à la pluie

Câbles au sol et non protégés

Travaux à proximité des lignes électriques

Comment le prévenir ?

Vérifier régulièrement le bon état des outils utilisés et demander la réparation

Signaler toutes les situations dangereuses





Risque chimique

C'est un risque d'infection, d'intoxication, d'allergie, de brûlure par inhalation, ingestion ou contact cutané de produits mis en œuvre. Ils peuvent être respirés sous forme de gaz, de particules solides ou liquides. Ce risque peut être à l'origine de maladies professionnelles graves.

Situations dangereuses

Utilisation sans protection de produits dont l'étiquette mentionne un danger

Application d'un produit dans un endroit non aéré

Produit chimique dans une bouteille de boisson non identifiée

Manger, fumer ou boire en pendant l'utilisation d'un produit chimique



Comment le prévenir?

S'informer des dangers sur l'étiquetage des produits

Lire les précautions d'emploi et les mesures en cas d'accident sur la fiche de données de sécurité. Demander la FDS.

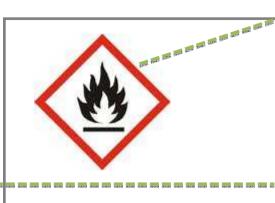
Utiliser les produits dans un endroit aéré

Porter les EPI conseillés sur la FDS





Pictogrammes de danger



ACETONE C_3H_6O



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

DANGER

- H225 Liquiae et vapeurs des H319 Provoque une sévère irritation des yeux
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/étincelle – Ne pas fumer

P280 Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection des yeux et du visage

LES PICTOGRAMMES DE DANGER



Risque routier

C'est un risque d'accident de la route lié au déplacement d'un salarié réalisant une mission pour son entreprise ou à l'état du véhicule utilisé. C'est un risque dont les conséquences peuvent être très graves voire mortelles.

Situations dangereuses

Utilisation d'un véhicule en mauvais état (freins, pneumatiques, direction, feux)

Charges du véhicule non arrimées ou mal arrimées

Utilisation du téléphone au volant

État de la route, conditions climatiques défavorables

Comportement à risque : vitesse, fatigue, état d'ivresse (alcool et cannabis)

Comment le prévenir?

En cas de défaillance constatée, signaler dans le **registre d'observation** du véhicule, ou dans le *carnet Relais*.

Vérifier que les charges du véhicules sont bien arrimées

Respecter les panneaux de signalisation. *LA VITESSE ET L'ALCOOL TUENT*





Risques liés à la circulation interne

Ce sont des risques d'accident résultant du heurt d'une personne par un véhicule (motocyclette, voiture camion..) ou de la collision de véhicules entre eux ou contre un obstacle, au sein de l'entreprise ou sur le chantier.

Situations dangereuses

Zone de déplacement commune aux piétons et aux véhicules

Voie de circulation étroite, encombrée, ou en mauvais état

Croisement, passage sans visibilité

Manœuvres sans signalisation sonore et

lumineuse

Vitesse excessive (non respect de la limitation)

Comment les prévenir?

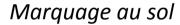
S'assurer que sur les règles de circulation sont connues de tous

Signaler toute situation dangereuse



Risques liés à la circulation interne

Ce sont des risques d'accident résultant du heurt d'une personne par un véhicule (motocyclette, voiture camion..) ou de la collision de véhicules entre eux ou contre un obstacle, au sein de l'entreprise ou sur le chantier.







Séparation des voies de circulation engins / piétons

Panneaux de signalisation





Risques liés au bruit

Ce sont des risques d'affection irréversible de l'audition, pouvant entraîner d'autres types d'accident (heurt par un véhicule, etc), de la fatigue, de l'énervement, de troubles du sommeil, etc.

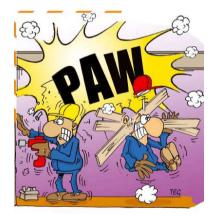
Situations dangereuses

Utilisation de machines ou d'outils bruyants (compresseurs, marteau piqueurs, burineur, pistolet à clous, etc)

Travail à proximité de personnes utilisant des outils bruyants

Comment les prévenir?

Porter les équipements de protection individuelle : casque anti-bruit ou bouchons d'oreilles adaptés au niveau sonore, garantissant une bonne atténuation (max 85dB)











Risques liés aux chutes d'objets

Ce sont des risques d'accident qui résultent de la chute d'objet provenant de stockage, d'un étage supérieur.

Situations dangereuses

Travaux effectués simultanément à des hauteurs ou à des étages différents

Garde corps sans plinthes

Manutention de charges mal arrimées

Objets stockés en hauteur : racks de stockage, étagères, dessus d'armoire

Empilement d'objets les unes sur les autres : palettes, caisses, etc

Comment les prévenir?

Vérifier le stockage correct des charges

Les racks ne doivent pas être surchargés

Veiller à l'ordre et au rangement des zones

de travail





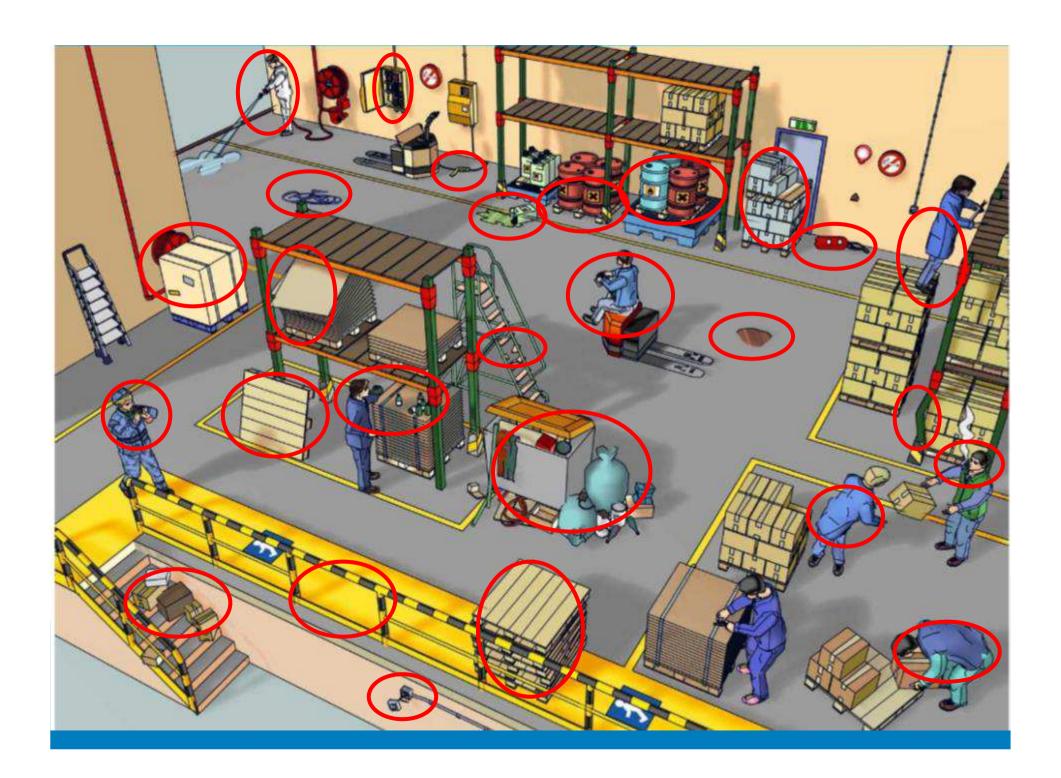




LA CHASSE AUX RISQUES

Identifier les situations dangereuses







Le conducteur est en équilibre instable et n'est pas en mesure de maîtriser son engin. Il pourrait chuter ou provoquer un accident.

➤ Il ne faut jamais se faire transporter ou transporter quelqu'un sur un transpalette.



De l'huile au sol génère un risque de chute de plain pied (glissade).

➤ Nettoyer immédiatement les sols souillés.

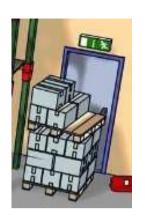
L'extincteur est posé à terre, il peut être endommagé. En cas d'incendie, l'intervention sera retardée.

➤ Un extincteur ne doit jamais être enlevé de son support, sauf en cas d'incendie. Toute anomalie doit être signalée sans délai.





L'accès à la sortie de secours est entravé. En cas d'incendie, l'évacuation sera difficile voire impossible.



➤ Aucun objet ne doit être entreposé devant une issue de secours ou des moyens de lutte contre l'incendie.



L'opérateur n'est pas en équilibre sur sa palette ; il peut chuter à tout moment.

➤ Pour les travaux en hauteur, utiliser des moyens adaptés tels qu'un escabeau ou un échafaudage roulant. A noter que les chariots élévateurs ne doivent pas être utilisés pour élever des personnes en hauteur.

Non respect de l'interdiction de fumer

➤ Ne fumer que dans les lieux prévus à cet effet



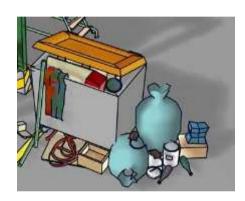


La répétition des mouvements de torsion du dos endommage la colonne vertébrale.

➤ Adoptez les bons gestes de manutention ; une formation « gestes et postures » est possible.

Les déchets entreposés en vrac génèrent des risques de chute de plain pied et favorisent la prolifération des nuisibles.

Les déchets doivent être entreposés dans des conteneurs clos et propres.





La consommation d'alcool est interdite sur les lieux de travail. Elle altère la lucidité et augmente le risque d'accident.

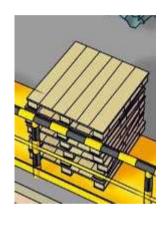




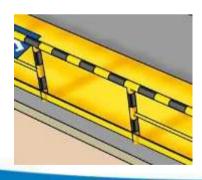
Une mauvaise posture lors de la manutention manuelle de charges peut provoquer un mal de dos.

Adopter en permanence les bons gestes de manutention (se placer au plus près de la charge, fléchir les jambes pour saisir la charge tout en maintenant le dos droit ...)

La voie réservée aux piétons est encombrée par des palettes vides.



➤ Ne jamais entreposer du matériel sur une voie de passage, même pour une courte durée. Les palettes vides doivent être stockées sur un emplacement dédié.



Il manque une sous-lisse à une section du garde-corps. Le garde-corps ne protège pas de manière suffisante contre les risque de chute de hauteur.

➤ Signaler les garde-corps défectueux





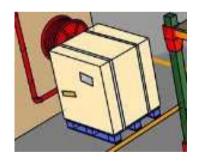
L'opérateur mange sur les lieux de travail ; l'hygiène n'y est pas suffisante.

➤ Ne manger et boire que dans les locaux prévus à cet effet. Bien se laver les mains avant de boire ou de manger.

Les escaliers sont encombrés, augmentant le risque de chute.

➤ Maintenir les passages dégagés de tout objet.

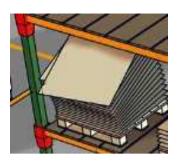




L'accès au RIA est entravé. En cas d'incendie, l'intervention sera retardée et rendue difficile.

➤ Ne jamais entreposer de charge devant les moyens de lutte contre l'incendie.





Les marchandises sont entreposées de façon instable. En chutant, elles peuvent heurter une personne circulant à proximité.

➤ Veiller à la stabilité de la marchandise mise en stock. Si nécessaire, cercler les palettes pour solidariser les produits.

Le bon état du RIA et sa disponibilité pour l'intervention incendie ne sont plus garantis s'ils sont utilisés pour d'autres opérations.



Les moyens d'intervention incendie ne doivent en aucun cas être utilisés pour des emplois autre que l'extinction de feux.



Le coffret électrique est resté ouvert. Une personne risque de s'électriser en cas de contact direct.

➤ Vous n'avez accès au coffret électrique que si vous êtes habilité à le faire, et devez le refermer après intervention.



Le câble d'alimentation électrique a été rafistolé. Une personne risque de s'électrocuter en le manipulant.

➤ Faire réparer par un électricien tout câble électrique défectueux.





Le contenu d'un bidon de produit dangereux s'est répandu au sol. Une personne pourrait inhaler les vapeurs ou s'intoxiquer par contact direct.

➤ Absorber immédiatement les produits dangereux (granulés, boudins, etc)

Des produits incompatibles sont stockés sur une même rétention. S'ils entrent en contact en cas de fuite, ils pourront réagir violemment.



➤ Des produits incompatibles de doivent jamais être stockés sur une même rétention.

Bien lire l'étiquette de chaque contenant, et consulter les FDS de chaque produit.



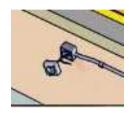


Une des marches de l'escabeau a été détériorée. Une personne pourrait chuter en l'utilisant.

➤ Ne pas utiliser un escabeau en mauvais état et signaler toute défectuosité. Les réparations de fortune sont à proscrire.

La prise électrique est dessoclée. En branchant ou débranchant, il est possible de s'électriser en touchant involontairement des conducteurs nus sous tension.

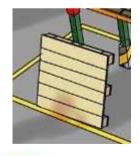
➤ Signaler la prise défectueuse et demander l'intervention d'un électricien.





Des objets qui trainent au sol peuvent provoquer la chute de plain pied.

> Pour se débarrasser d'objets divers, utiliser une poubelle.



Une palette posée de champ est instable.

Les palettes vides doivent être entreposées à plat sur des emplacements réservés .





MERCI DE VOTRE ATTENTION



